

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

CENTRE DE LOISIRS

MERCREDIS

**MARS
&
AVRIL**



**Groupes des
coccinelles, lapinoux, tigres, grands**



COCCINELLES

3 - 4 ANS

LAPINOUS

4 - 6 ANS



MER. 13 MARS.

**RÉPÉTITION
FLASH MOB**

REPAS

MULTI ACTIVITÉS
**FABRICATION
BOMBE À
CONFETTIS,
TAMBOURIN**

MER. 20 MARS.

**ATELIER CUISINE
POUR LE
CANARVAL**

REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE
**LE PARCOURS
DU CLOWN**

MER. 27 MARS.

**DESSINE
AVEC LES YEUX
BANDÉS**

REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE
**TOUCHE
TOUCHE**

SAMEDI 23 MARS

CARNAVAL DU QUARTIER

DE 14H À 17H30



**ATELIER MAQUILLAGE,
FABRICATION INSTRUMENTS DE
MUSIQUE, INITIATION
BATUCADA ET DÉFILÉ,
BUVETTE VENTE DE GÂTEAUX,
BONBONS ET CRÊPES,
VERRE DE L'AMITIÉ**



MER. 3 AVR.

LES TROLLS

REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE

**LA BONNE
COULEUR**

MER. 10 AVR.

LES ARC-EN-CIEL

REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE

**LES FÉES CONTRE
LES SORCIÈRES**

MER. 17 AVR.

**LA MAISON
DES ELFES**

REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE

**LIBÉREZ
LES FÉES**



TIGRES

6 - 8 ANS

GRANDS

8 - 10 ANS



MER. 13 MARS.

**RÉPÉTITION
FLASH MOB**

REPAS

MULTI ACTIVITÉS

**JEUX
SPORTIFS**

MER. 20 MARS.

**ATELIER CUISINE
POUR LE CANARVAL
LA GRANDE LESSIVE :
THÈME FAIRE DES BULLES**

REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE

**PARCOURS
DU COMBATTANT**

MER. 27 MARS.

**TOURNOI
DE FOOT**

REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE

**LE REPAS
DES LAPINS**

SAMEDI 23 MARS

CARNAVAL DU QUARTIER

DE 14H À 17H30



**ATELIER MAQUILLAGE,
FABRICATION INSTRUMENTS DE
MUSIQUE, INITIATION
BATUCADA ET DÉFILÉ,
BUVETTE VENTE DE GÂTEAUX,
BONBONS ET CRÊPES,
VERRE DE L'AMITIÉ**



MER. 3 AVR.

**LUCKY
LUKE**

REPAS

MULTI ACTIVITÉS

**SORTIE
AU PARC
DE LA TORSE**

MER. 10 AVR.

**CONTES
1001 PAROLES**



REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE

**JEUX
COLLECTIFS**

MER. 17 AVR.

**JEUX
OLYMPIQUES**

REPAS

ACTIVITÉ SPORTIVE

**QUESTION POUR
UN POISSON**

QUOTIENT FAMILIAL	Tarif à l'heure	
	Jusqu'à 8h de présence	Au-delà de 8h de présence
- de 350€	0.88€	0.08€
De 351€ à 490€	1.13€	0.11€
De 491€ à 690€	1.50€	0.15€
De 691€ à 1190€	1.88€	0.18€
De 1191€ à 1890€	2.50€	0.25€
+ de 1891€	3€	0.30€

Les tarifs de l'accueil de loisirs comprennent : le repas, le goûter et les sorties.

Adhésion familiale obligatoire : 22€

Règlement intérieur de l'accueil de loisirs

L'équipe d'animation souhaite pleinement satisfaire les besoins des enfants et ainsi parfaire au bon fonctionnement du centre de loisirs de la Grande Bastide.

INSCRIPTIONS :

Lors de la première inscription, vous devez obligatoirement acquitter une adhésion au Centre Social et remplir un dossier d'inscription à retirer à l'accueil.

L'inscription de votre enfant doit se faire impérativement une semaine à l'avance à l'accueil.

Il est impératif que vous vous informiez sur les programmes (qui sont disponibles en début de mois) : les sorties, l'ordre des activités dans la semaine (pour les vacances scolaires) sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions météorologiques et de l'organisation de l'équipe d'animation.

L'ACCUEIL :

Afin d'éviter la propagation du COVID 19 un protocole sanitaire est instauré. Il est impératif d'en prendre connaissance et de s'y référer en se rendant sur notre site internet "csc-grande-bastide.com".

L'arrivée des enfants se fait : LE MATIN DE 8h à 9h (après 9h : fermeture des portes et passage à l'accueil). Sauf les jours de sortie : 8h00 au plus tard : Attention les bus réservés pour les sorties partent du centre social aux heures précisées par les animateurs sur les programmes.

Le départ des enfants se fait : LE SOIR DE 17h00 à 18h00 au PLUS TARD

Seules les personnes désignées sur la fiche d'inscription seront habilitées à venir chercher les enfants. (Merci de donner aux animateurs, le matin, le nom de la personne qui viendra chercher l'enfant si exception). Concernant les horaires des inscriptions à la demi journée : Voir encadré page de présentation.

SORTIES :

L'heure de retour lors des sorties peut varier en fonction du lieu, de la circulation et des intervenants... De ce fait, la récupération des enfants se fera entre 17h et 18h00 au plus tard.

VETEMENTS :

Pour les enfants de 3 à 5 ans : prévoir un rechange (vêtements et sous vêtements) au cas ou un incident surviendrait.

Pour tous : en fonction du programme qui est à votre disposition à l'accueil, prévoir les vêtements selon les sorties et les conditions météorologiques. Pour la période juillet - août la casquette est obligatoire ! Il est conseillé de marquer les vêtements et les objets au nom de l'enfant.

Nous ne sommes pas responsables et nous ne remboursons pas en cas de perte, de vol ou de dégradation d'objets ou de vêtements personnels.

PAIEMENT :

- Le règlement du Centre de Loisirs doit être effectué en début de mois ou au début des vacances. En cas contraire, nous ne pourrions maintenir l'inscription de votre (vos) enfant(s).
- Si vous avez des difficultés financières, nous sommes prêts à convenir d'un échéancier avec vous.
- Pour connaître le tarif applicable, veuillez nous fournir un justificatif de votre quotient familial.
- Les remboursements pour annulation ne peuvent se faire qu'en cas de maladie et avec justificatif.
- Le non respect du règlement intérieur entraînera l'annulation de l'inscription de votre (vos) enfant (s)

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous en remercions.